Témoignages de rescapés et connaissance du génocide de 1915-1916 La constitution des fonds d'archives arméniens et leurs usages historiographiques

Boris Adjemian, Raymond Kévorkian

▶ **To cite this version:**

Boris Adjemian, Raymond Kévorkian. Témoignages de rescapés et connaissance du génocide de 1915-1916 La constitution des fonds d'archives arméniens et leurs usages historiographiques. Etudes arméniennes contemporaines, 2015. hal-01510105

HAL Id: hal-01510105
https://hal.science/hal-01510105

Submitted on 19 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Études arméniennes contemporaines

5 (2015)
Le témoignage des victimes dans la connaissance des violences de masse

Boris Adjemian et Raymond Kévorkian

Témoignages de rescapés et connaissance du génocide de 1915-1916

La constitution des fonds d'archives arméniens et leurs usages historiographiques

Avertissement
Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.
Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.
Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique
Boris Adjemian et Raymond Kévorkian, « Témoignages de rescapés et connaissance du génocide de 1915-1916 », *Études arméniennes contemporaines* [En ligne], 5 | 2015, mis en ligne le 15 juillet 2015, consulté le 28 décembre 2015. URL : http://eac.revues.org/755

Éditeur : Bibliothèque Nubar de l'UGAB
http://eac.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur : http://eac.revues.org/755
Ce document est le fac-similé de l'édition papier.
Bibliothèque Nubar de l'UGAB

Témoignages de rescapés et connaissance du génocide de 1915-1916

La constitution des fonds d'archives arméniens et leurs usages historiographiques

Boris Adjemian & Raymond Kévorkian
Historiens

L'histoire du génocide des Arméniens a longtemps été écrite sans recourir aux témoignages des victimes et des rescapés. De tels témoignages ont pourtant été produits et publiés au moment même des événements et dans l'immédiat après-guerre[1]. Outre les témoignages publiés au coup par coup et souvent plusieurs décennies après les faits, trois grands corpus se dégagent qui rassemblent des témoignages de rescapés recueillis à chaud, fonds d'archives dont cet article se propose de dresser une brève présentation : les témoignages recueillis dans le Caucase auprès des Arméniens ayant réussi à fuir les provinces arméniennes ottomanes, et qui viennent de faire l'objet d'une publication intégrale à Erevan ; les témoignages réunis par le Patriarcat arménien de Constantinople, dont les originaux se trouvent aujourd'hui au Patriarcat arménien de Jérusalem ; les témoignages réunis par Aram Andonian enfin, conservés par la Bibliothèque Nubar à Paris. En dépit de l'existence de ces trois corpus, la plupart des travaux publiés sur le génocide des Arméniens se sont appuyés sur des sources officielles et des témoignages de tiers plutôt que

1. Parmi les plus célèbres, citons les témoignages d'A. Mardiganian (1920), P. Captanian (1919) et celui de l'évêque K. Balakian (1922). Le deuxième et dernier volume de ses mémoires n'entre pas dans cette catégorie des témoignages produits dans l'immédiat après-génocide puisqu'il n'a été publié qu'en 1959, après la mort de Balakian, et sur la base de fragments de ses écrits qui ont été compilés par les éditeurs.

sur des témoignages de victimes, dans un contexte où l'historiographie des violences de masse en général n'utilisait ce type de témoignages qu'avec réticence – comme le montre la manière dont a longtemps été écrite l'histoire de la destruction des juifs d'Europe[2]. Ce parti pris dans l'historiographie du génocide des Arméniens traduisait en partie la prétention à une écriture objective de l'histoire, qui écartait par prudence méthodologique les témoignages des victimes, au motif qu'ils ne constituaient rien d'autre que des représentations subjectives des drames vécus. On retrouve ici l'incompréhension fondamentale entre deux conceptions : celle du témoignage comme document, archivé pour être utilisé par des historiens avant tout préoccupés d'établir des faits, et celle du témoignage comme « monument », c'est-à-dire comme matière qui amène à entendre l'événement en tant que signe, et non seulement comme un fait objectif[3]. Cette croyance en l'objectivité conférée par les sources d'État, bureaucratiques, est symptomatique d'une historiographie dont la méfiance à l'égard des témoignages des victimes, au prétexte qu'ils ne permettraient pas de prendre la distance nécessaire, s'est prolongée bien au-delà de la première moitié du XX^e^ siècle. Du reste Annette Wieviorka a bien montré que cette méfiance ne se limitait pas au territoire des historiens mais avait également longtemps imprégné le regard des juges, du moins jusqu'à la tenue du procès Eichmann à Jérusalem en 1961, point de basculement dans ce qu'elle a nommé « l'ère du témoin »[4].

2. A. Wieviorka, 2013 [1998], p. 14-15.
3. Voir M. Nichanian, 2006.
4. A. Wieviorka, 2013.

La fin des années 1990 représente un tournant dans l'historiographie du génocide des Arméniens. Non seulement parce que le sujet commence à être investi par des historiens professionnels, après les ouvrages longtemps restés dans la sphère militante de la seconde moitié du XX^e^ siècle, mais aussi parce qu'une place nouvelle est faite désormais à cette autre catégorie de « sources primaires » (expression qui mériterait d'être interrogée) que semblent constituer les témoignages de victimes, aux côtés des archives diplomatiques et officielles classiques. Mais, s'il faut noter un renouvellement indéniable de l'historiographie du génocide des Arméniens par cette diversification des sources et du regard porté sur le témoignage au sens large, il importe de s'interroger plus avant sur la nature et les usages des témoignages de victimes, sur leur contexte d'énonciation et leurs modalités d'expression, et plus généralement sur l'histoire de

la constitution de ces fonds d'archives particuliers, longtemps délaissés par les historiens mais qui sont de plus en plus appelés à jouer un rôle éminent dans la production de nouveaux savoirs sur le génocide des Arméniens. Dans quelles conditions ces témoignages ont-ils été produits ? Par qui ? Qui sont les témoins qui s'expriment et comment le font-ils, c'est-à-dire par quels canaux et selon quelles modalités pratiques ? À ce titre, il n'est pas inutile de souligner combien peut être trompeur le terme de « collecte » que nous employons ici, comme d'autres, plus par facilité de langage que pour son caractère adéquat. Les témoignages dont nous parlons ne sont nullement produits en tant que tels par des victimes de ces violences de masse avant d'être « cueillis » comme des fruits mûrs par des archivistes ou des historiens. Il est essentiel de comprendre à qui ces personnes s'adressent en livrant leurs témoignages, qui sont les résultats des attentes mutuelles liant les survivants du génocide aux institutions arméniennes qui commanditèrent et soutinrent ces campagnes de « collecte ». Réciproquement, une réflexion reste à mener sur la qualité et les motivations de ceux qui sollicitèrent et consignèrent ces témoignages à chaud, se faisant les archivistes et les porte-voix de la parole des victimes. Nous commencerons par esquisser une première approche de l'histoire de la constitution de ces fonds, en la resituant dans le contexte de l'immédiat après-guerre, en insistant à chaque fois sur les cadres institutionnels et idéologiques, ainsi que sur les motivations et les pratiques qui ont présidé à la mise au jour des témoignages de survivants. La seconde partie de cet article se veut une réflexion plus générale sur les usages de ces témoignages dans l'historiographie du génocide des Arméniens. Elle s'appuiera en particulier sur le corpus Andonian – le seul qui, avec celui de Constantinople, ait à ce jour fait l'objet d'une exploitation historienne approfondie – afin de souligner l'apport des témoignages de victimes à une connaissance renouvelée du génocide des Arméniens.

LA CONSTITUTION DES CORPUS DE TÉMOIGNAGES DE VICTIMES : QUELQUES JALONS HISTORIOGRAPHIQUES

La collecte des témoignages de victimes a correspondu à une vaste entreprise de plusieurs instances arméniennes, dès l'approche de la fin de

la guerre et dans l'immédiat après-guerre, avec en perspective leur utilisation prochaine dans le cadre de procès, ou encore dans le but de faire valoir des revendications politiques au moment de la négociation des traités entre les Alliés et l'Empire ottoman. Il est difficile d'affirmer si ces moissons ont été concertées ou non, mais on peut relever de nombreuses similitudes dans les procédures adoptées, qui sont sans doute à mettre en relation avec les finalités assez similaires de ces différentes opérations. À chaque fois, en plus de la volonté et du soutien d'une organisation ou d'une autorité politique – le gouvernement de la République d'Arménie et la Fédération révolutionnaire arménienne, le Patriarcat arménien de Constantinople, l'Union nationale arménienne en Syrie ou encore la Délégation nationale arménienne[5] –, la collecte de témoignages de rescapés a été menée par des intellectuels arméniens de premier plan, comme les écrivains Zabel Essayan et Hovhannes Toumanian dans le Caucase, le jeune historien Archag Alboyadjian et le juriste Garabed Nourian à Constantinople, le journaliste Aram Andonian à Alep. Nous présentons ici synthétiquement les circonstances de la constitution de ces différents corpus.

5. Dans un registre comparable quoique différent, les organisations compatriotiques arméniennes mériteraient d'être ajoutées à cette liste. Majoritairement établies aux États-Unis, où existait déjà une diaspora arménienne avant la Grande Guerre, elles s'illustrèrent en participant à la construction de quartiers pour les réfugiés arméniens en Syrie et au Liban, mais contribuèrent aussi de manière importante à la préservation de mémoires locales et nationales en confiant à des collectifs, généralement coordonnés par un rédacteur, la publication de livres du souvenir, les *houshamadyan*, analogues aux *yizker-bikher* des communautés juives d'Europe orientale après la Seconde Guerre mondiale. Voir à ce propos V. Tachjian, 2012.

6. A. Virabyan et G. Avakyan, 2012.

Le corpus du Caucase

Le corpus de témoignages que viennent de publier les archives nationales d'Arménie[6] est le fruit d'un travail porté par la volonté des instances dirigeantes de l'éphémère première République d'Arménie (1918-1920) dans la perspective des négociations qui menèrent au traité de Sèvres (10 août 1920). La collecte de témoignages de rescapés parvenus au Caucase a été décidée par le comité de Bakou de la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA) dès 1916 et la direction du projet confiée à Rostom (de son vrai nom Stépan Zorian). Elle a été conduite jusqu'en 1920, avec probablement des périodes d'interruption. En tout, près de 600 témoignages furent recueillis par une équipe de douze personnes,

principalement à Tiflis et à Erevan, au moyen de questionnaires types et suivant un protocole méthodique. Il était demandé à chaque témoin de donner des indications sur la situation dans laquelle se trouvait sa localité d'origine à la veille de la guerre ; sur les premières mesures ayant visé les Arméniens de cette localité avant leur déportation ; sur les massacres et la déportation elle-même ; sur d'éventuels mouvements d'autodéfense ayant été mis en place en réaction à ces violences ; sur les circonstances de la fuite des témoins en direction de la Perse ou du Caucase. Les membres de l'équipe de collecte avaient également la tâche de réunir autant que possible des documents officiels, des photographies des événements relatés et des témoignages de ressortissants étrangers[7]. Les témoignages rassemblés, organisés en fonction de leur provenance géographique, couvrirent essentiellement les vilayets de Van, Erzerum, Bitlis, Kharpert et Diyarbékir. Il s'agit donc de témoignages exprimés par d'anciens habitants des zones frontalières ayant fui vers la Russie dès la fin 1914 et entre le printemps et l'été 1915, ou bien encore d'Arméniens des vilayets orientaux ayant échappé aux massacres en profitant de l'avancée des troupes russes en direction d'Erzerum, Erzindjan puis jusqu'à Bitlis en 1915-1916. Le corpus caucasien de témoignages ayant été constitué dans la perspective de négociations diplomatiques intéressant directement la jeune et éphémère République d'Arménie (1918-1920) fondée au Sud Caucase, il se distingue par son contenu du corpus Andonian et de celui de Constantinople qui furent constitués afin de préparer les procès des responsables du génocide. C'est sans doute la raison pour laquelle la collecte de témoignages effectuée dans le Caucase s'intéresse non seulement aux violences en elles-mêmes (meurtres, viols, enlèvements, etc.) mais aussi, de manière plus globale et comptable, aux pertes matérielles et humaines, dans la logique d'un État, la République d'Arménie, qui cherchait à faire valoir des revendications politiques et territoriales.

7. A. Virabyan et G. Avakyan, 2012, vol. 1, p. 4-15.

Le corpus de Constantinople

C'est à peu près au moment même où se déroulait la collecte des témoignages de réfugiés arméniens dans le Caucase que le Patriarcat arménien de Constantinople a commencé, de son côté également, à sus-

citer et à rassembler des récits de victimes des déportations qui avaient pu regagner leur localité d'origine à la fin de la guerre. L'équipe mise en place par le Patriarcat s'est employée à documenter les événements advenus en collaboration étroite avec les représentants des puissances alliées occupant Constantinople après l'armistice et dans la perspective de la tenue des procès des cadres unionistes.

Dans le cas des archives du Patriarcat arménien de Constantinople, la collecte de témoignages de victimes doit être comprise comme un des dispositifs d'un processus global de recherche documentaire destiné à permettre la préparation d'un procès des criminels et des responsables de la destruction des Arméniens, à une époque où l'idée de la tenue d'une haute cour internationale pour juger les chefs unionistes était sérieusement envisagée par les Alliés[8]. C'est après l'armistice de Moudros (30 octobre 1918) et le rétablissement du Patriarcat arménien ottoman, qui avait été dissous le 28 juillet 1916, que cette deuxième collecte fut entreprise. Avant même le retour à Istanbul du patriarche Zaven Der Yéghiayan, le 4 mars 1919 (il en avait été exilé vers Bagdad le 22 août 1916), un Bureau d'information (*Déghégadou Tivan*) fut créé dans le but de pouvoir répondre aux demandes d'informations précises émises par les représentants des puissances à Constantinople et de remédier aux difficultés que le Patriarcat avait connues, pendant toute la durée de la guerre, pour rassembler de tels éléments. La création d'un Bureau d'information fut vraisemblablement conçue et organisée par le docteur Tavitian dès décembre 1918. Sa direction était placée sous la responsabilité et le contrôle directs du conseil politique du Patriarcat et disposait de son propre budget[9]. Elle fut confiée à Archag Alboyadjian (1879-1962) en tant que secrétaire international et responsable de la documentation en arménien, secondé par Zora Zorayan, puis Assadour Navarian[10]. Le juriste Garabed Nourian se joignit à eux en tant que secrétaire pour la documentation en langues anglaise et française, et l'équipe du Bureau d'information fut complétée de plusieurs assistants[11]. Le Bureau d'information avait pour mission de recueillir des données statistiques sur la population arménienne de l'Empire ottoman, mais aussi des documents et des preuves sur les assassinats, massacres, déportations, enlèvements et spo-

8. Voir à ce propos, R. Kévorkian, 2006, p. 936-947.
9. Pour le mois de juin 1921, celui-ci se montait à 2 000 livres-or turques.
10. Z. Der Yéghiayan, 1947, p. 277, 301-304.
11. Par la suite, A. Tchakerian rejoignit lui aussi le Bureau d'information en tant que responsable de la collecte des orphelins arméniens.

liations dont avaient été victimes les Arméniens, ainsi que sur leurs auteurs. Selon ses statuts, il avait vocation à rassembler :

> [...] les rapports de tous ordres, anciens et récents, relatifs à la cause arménienne et à l'Arménie, [...] tous les faits et récits relatifs aux persécutions, massacres et déportations des Arméniens ; des figures statistiques au sujet des biens nationaux ou individuels, mobiliers ou immobiliers ayant été volés ; en particulier des informations complètes, dans la mesure du possible, sur les coupables turcs ayant participé aux crimes accomplis pendant la dernière déportation en particulier, des éléments biographiques à leur sujet, des documents officiels cachés et des témoignages sur leur culpabilité, ainsi que des statistiques sur les Arméniens islamisés des deux sexes et sur les enfants enlevés.[12]

D'après un rapport présenté par Garabed Nourian en juin 1920, le Bureau d'information chercha également à rassembler des éléments et des preuves sur l'attitude des autorités ottomanes à l'égard de la population arménienne après la signature de l'armistice, et sur les attaques et déprédations dont celle-ci était encore la cible, communiquant près de 300 rapports à ce sujet au Haut-Commissariat britannique, à la République d'Arménie et à la Délégation nationale arménienne[13], et rassemblant en outre des éléments de preuve sur les auteurs des déportations qui étaient sur le point d'être jugés par des tribunaux ottomans. Au sujet des massacres et des déportations, ajoutait Nourian, le Bureau d'information s'était employé à rassembler « toutes les informations possibles, vérifiées et fondées sur des témoignages dignes de foi », qui lui permirent de publier rapidement « un livre sur le massacre de Césarée[14] et un autre sur celui de Diyarbékir », ainsi que de publier dans la presse des informations sur les crimes perpétrés à l'encontre d'ecclésiastiques arméniens[15]. Dans leur avant-propos à la brochure publiée en français sur les massacres de Diyarbékir, les rédacteurs soulignent en quoi les témoignages de victimes qui ont été

12. Z. Der Yéghiayan, 1947, p. 303. Voir aussi R. Kévorkian, 2006, p. 12-13. H. Bozarslan *et al.*, 2015, p. 132-133.

13. Une grande partie de ces rapports fut publiée dans le journal francophone *La Renaissance*, qui parut à Constantinople du 9 décembre 1918 au 10 février 1920 avec l'appui financier du Patriarcat arménien et sous la direction conjointe des rédacteurs Dikran Tchayan et Garabed Nourian.

14. Il s'agit peut-être du bref opuscule signé Marzbed, *Faits et documents. Quelques épisodes des événements de Césarée* (1919). Mais le fascicule en question, même s'il porte un titre très similaire à celui de la brochure éditée par le Bureau d'information sur les massacres de Diyarbékir, ne correspond apparemment qu'au témoignage personnel de l'auteur.

15. Notamment dans le périodique francophone *La Renaissance*. Voir Z. Der Yéghiayan, 1947, p. 304.

accumulés par écrit par le Bureau d'information viennent compléter les témoignages de tiers que constituent les sources diplomatiques :

> Cet épouvantable épisode du martyrologe arménien serait resté totalement inconnu si quelques-uns des déportés n'avaient pensé à noter autant que possible et au jour le jour, les scènes atroces qui se déroulaient sous leurs yeux. *Nous avons compulsé consciencieusement les précieux manuscrits*. Nous avons profité également d'une œuvre documentaire publiée au Caire par l'ancien Vice-Consul d'Angleterre à Diyarbékir.[16]

En tant que plaignant, le Patriarcat arménien eut également accès, du 5 février au 23 mars 1919, aux 292 dossiers d'instruction réunis par la commission Mazhar[17] afin de préparer les procès des criminels jeunes-turcs. Dans le court laps de temps qui lui était offert, le Bureau d'information parvint à faire établir des copies certifiées conformes de la plupart de ces pièces, qui furent versées aux archives du Patriarcat arménien et viennent compléter les témoignages de victimes recueillis par ailleurs. Il y a bien une seule et même logique, en l'espèce judiciaire, qui a présidé à cette collecte de copies de documents officiels d'une part et de témoignages de rescapés d'autre part : dans l'esprit des agents du Bureau d'information du Patriarcat, il s'agissait uniquement d'accumuler les preuves les plus nombreuses possibles des crimes commis à l'encontre de la population arménienne. C'est en raison même de son caractère sensible que cette documentation réunie après la guerre a été évacuée à la veille de l'entrée des troupes kémalistes à Constantinople, en novembre 1922. Une cargaison de 24 malles d'archives fut expédiée à Manchester, auprès de l'évêque Krikoris Balakian, alors primat de l'Église arménienne en Europe. Elles le suivirent à Marseille lorsqu'il y fut élu évêque en 1927 avant d'être, pour une large partie, transférées à Jérusalem en 1938 auprès du Patriarcat arménien dirigé par Torkom Khouchaguian, et ponctuellement consultées par Zaven Der Yéghiayan qui se trouvait de nouveau en exil à Bagdad[18].

16. *Faits et documents. Épisodes des massacres arméniens de Diarbékir*, 1920, p. 3. Nous soulignons. Voir aussi le livre l'ancien vice-consul de Grande-Bretagne à Diyarbékir, publié au même moment également sur la base de témoignages de rescapés : T. Mgrdtchian, 1919.

17. Présidée par Hasan Mazhar *bey*, ancien vali d'Angora (Ankara), cette commission d'enquête de l'administration fut instituée par le sultan le 23 novembre 1918 dans le but de préparer les procès des responsables jeunes-turcs. Au long de ses investigations dans les provinces, la commission Mazhar porta une attention particulière aux crimes commis contre les sujets arméniens de l'empire.

La complémentarité des sources recueillies et l'étendue géographique des régions concernées par cette collecte donnèrent au Bureau d'information une compréhension apparemment quasi globale des événements très peu de temps après les faits. Le livre de Sebouh Agouni en témoigne. Publié en 1920, vraisemblablement à la demande du Patriarcat arménien de Constantinople et se fondant explicitement sur la documentation rassemblée par son Bureau d'information, cet écrit constitue déjà la première tentative de synthèse historique des violences anti-arméniennes déchaînées depuis l'arrivée au pouvoir du Comité union et progrès et pendant toute la Première Guerre mondiale[19]. Comme dans le cas de la collecte opérée dans la République d'Arménie à la même époque, les témoignages sur les violences rassemblés par le Bureau d'information du Patriarcat arménien, qu'ils proviennent de sources officielles ou de récits de rescapés, ne représentent qu'une partie d'une collecte d'information plus vaste. Dans un but assumé de « propagande nationale » à destination des gouvernements des puissances, celle-ci met également l'accent, en tâchant de les chiffrer aussi précisément que possible, sur les biens de l'Église arménienne en Turquie avant la guerre (églises, monastères, écoles), sur les propriétés et le nombre des habitants des provinces de l'empire, mais aussi la situation de l'agriculture et l'état des ressources minières « en Arménie » – c'est-à-dire dans le cœur de l'ancien terroir arménien ottoman –, sur l'apport des Arméniens à la civilisation en Orient[20] et tous les documents ou publications intéressant la vie sociale et politique des Arméniens[21]. On en reste, fondamentalement, à une collecte entreprise dans la logique d'institutions nationales – en l'occurrence le Patriarcat arménien de Constantinople, qui se posait en représentant de ce qui restait du *millet* arménien ottoman – dans la perspective d'une action politique et judiciaire tendant à l'indemnisation des victimes et à la restitution des biens nationaux et des propriétés individuelles spoliés pendant la guerre.

Pour ce qui concerne particulièrement les informations recueillies sur

18. Z. Der Yéghiayan, 1947, p. 303. Redécouvertes par le pionnier de la collecte des sources disponibles sur le génocide des Arméniens, le père Krikor Guerguerian (alias « Krieger ») dans les années 1960, ces archives furent microfilmées et classées dans une cinquantaine de cartons. Voir R. Kévorkian, 2006, p. 12-13. Une partie de cette documentation fut cependant envoyée à Paris, à la Bibliothèque Nubar, où elle se trouve encore aujourd'hui.

19. S. Agouni, 1921.

20. Nourian annonce qu'une série de publications de livrets est prévue dans cette optique et qu'un premier opuscule sur « Les Arméniens et l'imprimerie » a déjà vu le jour. Voir Z. Der Yéghiayan, 1947, p. 305.

21. Z. Der Yéghiayan, 1947, p. 304-305.

les massacres et les déportations, la démarche suivie par l'équipe dirigée par Alboyadjian a été d'obtenir des informations détaillées en correspondant avec des rescapés qui venaient de rentrer dans leurs villes d'origine. La méthode adoptée par les enquêteurs a déterminé une structure assez homogène de ces témoignages, dont la longueur atteint en moyenne quatre à huit pages manuscrites, et qui sont invariablement rédigés à la première personne. Leurs auteurs évoquent en premier lieu leur localité d'origine, puis les conditions de formation des convois de déportés, l'itinéraire emprunté, les événements survenus en cours de route, comme les attaques d'irréguliers ou le passage dans un site où les déportés furent livrés aux tueurs de l'Organisation spéciale[22], les enlèvements de proches ou de connaissances. Ils se concluent le plus souvent par un exposé des circonstances qui ont permis au témoin de survivre – dans un camp de concentration ou à la suite d'un enlèvement –, autrement dit aux conditions de survie dans la période de deux à trois ans qui a séparé selon les cas la déportation de la fin de la guerre. Au total, près de 1 500 témoignages de rescapés ont ainsi été recueillis, en particulier dans les régions de Kharpert, Ankara, Izmit et Bursa. En revanche les régions de Van, Erzerum, Bitlis et Diyarbékir forment l'angle mort de cette collecte d'information conduite depuis Istanbul, ne serait-ce qu'en raison du faible nombre ou de l'absence de survivants originaires de ces régions étant parvenus à regagner leurs localités d'origine[23]. C'est en quoi le fonds de témoignages réunis par Aram Andonian et conservé de nos jours à la Bibliothèque Nubar à Paris vient avantageusement compléter le corpus constitué à Constantinople par le Bureau d'information du Patriarcat.

22. La *Teşkilât-ı Mahsusa* ou Organisation spéciale est une organisation paramilitaire secrète mise en place et contrôlée par le comité central du Comité Union et Progrès dès le mois de juillet 1914. Alors qu'une première Organisation spéciale, très active lors de la seconde guerre balkanique en 1913, avait été formée d'officiers unionistes proches du mi-nistre de la Guerre, Enver *pacha*, celle-ci s'en distingue fondamentalement par le recrutement de criminels libérés des prisons turques afin de former des escadrons paramilitaires chargés de procéder à la liquidation des déportés en cours de route. Voir R. Kévorkian, 2006, p. 180-187.

23. D'après les chiffres du Bureau d'information du Patriarcat arménien de Constantinople, alors qu'en février 1919, le nombre des Arméniens déportés qui avaient été rapatriés atteignait déjà 45 075 à Adana, 13 855 à Bursa et 13 672 à Izmit, il se limitait à 3 193 à Erzerum et ne dépassait pas 195 à Diyarbékir, 732 à Van, 762 à Bitlis et seulement 7 à Erzindjan. D'après la même source, à la veille du traité de Sèvres, il n'y avait plus que 1 500 Arméniens dans tout le vilayet d'Erzerum, 500 à Van (tous dans la ville) et plus un seul dans les sandjaks de Trébizonde et de Bitlis. Voir H. Bozarslan *et al.*, 2015, p. 417-420.

Le corpus Andonian

Le troisième corpus majeur de témoignages de victimes arméniennes du génocide, celui d'Aram Andonian, a été réuni concomitamment aux deux précédents et dans une optique comparable. Sa constitution à partir du lendemain de la guerre inaugure l'inlassable travail de documentation et d'établissement des preuves du crime qui a animé son concepteur pendant toute la deuxième moitié de sa vie.

Le nom d'Aram Andonian a longtemps été associé au souvenir des télégrammes chiffrés émanant notamment du ministre de l'Intérieur Talât et qui ordonnaient en termes à peine voilés, la déportation au désert des nombreux déportés arméniens cantonnés depuis des mois dans plusieurs localités des environs d'Alep et, dans le courant de l'année 1916, l'extermination de ceux qui avaient survécu aux conditions matérielles abominables des camps de concentration établis le long de la ligne de l'Euphrate, entre Ras ul-Ayn et Deir Zor. Plusieurs spécialistes de la dénégation ont mis en doute l'authenticité de ces documents qu'Aram Andonian prétendait avoir obtenus par l'entremise de Naim *bey*, ancien secrétaire en chef de la sous-direction des déportés à Alep[24]. Mais le travail de documentation d'Aram Andonian ne saurait se résumer à la production de ces quelques télégrammes et à la controverse qu'ils ont déclenchée, servant longtemps de prétexte à la mise en doute de la réalité des événements relatés. Sa vraie richesse réside dans les centaines de témoignages de survivants recueillis sur place après la prise d'Alep par les Britanniques. Aram Andonian et Archag Alboyadjian ont procédé d'une manière assez similaire dans leur collecte de témoignages, en cherchant chacun de son côté à documenter un grand nombre d'événements relatifs aux massacres et aux déportations, tout en couvrant une aire géographique aussi large que possible. Les deux corpus se complètent bien puisque celui réuni par Andonian, lacunaire pour ce qui concerne les régions occidentales de l'Asie Mineure, est en revanche assez riche sur les régions orientales et d'une importance capitale pour ce qui concerne les camps de Syrie et Mésopotamie.

Au cœur de cette collecte d'informations et de témoignages se trouve,

24. Voir A. Andonian, *Մեծ Ոճիրը*, 1921 ; d'abord publié à Paris sous le titre *Documents officiels sur les massacres arméniens*, et à Londres en anglais sous le titre *The Memoirs of Naim Bey*. Pour une réponse aux accusations de faux, voir également V. Dadrian, 1986.

encore une fois et comme pour les deux corpus précédents, une double finalité politique et judiciaire qu'il importe de garder à l'esprit[25]. Plus fondamentalement, il faut souligner que cet effort de documentation, encore une fois portée par des rescapés de l'ancienne élite intellectuelle arménienne, procède d'une volonté aiguë de sauvetage qui s'est affirmée au moment même de la destruction du groupe national. Cette conscience de la nécessité impérieuse de juger les auteurs des crimes – et donc de préserver les témoignages et ceux qui étaient à même de les porter à la connaissance commune par le biais de l'écrit –, manifestée dans les circonstances extrêmes engendrées par la déportation, constitue l'essence commune des trois corpus que nous étudions ici[26]. C'est grâce à un véritable réseau de sauveteurs actif pendant la guerre entre Mersine et Alep[27] que quelques intellectuels arméniens comme le journaliste Aram Andonian et l'écrivain Yervant Odian ont été préservés de la disparition, sans doute dans l'idée qu'ils pourraient être amenés à témoigner de la destruction de leurs compatriotes après la guerre[28]. Déporté à Meskene[29], puis exfiltré et caché à Alep comme d'autres intellectuels par les frères Mazloumian, propriétaires de l'hôtel Baron qui accueillait pourtant fréquemment l'état-major de la IV[e] armée ottomane, Andonian a suivi ses bienfaiteurs lorsque ceux-ci ont été exilés à Zahlé, au Liban, par l'administration jeune-turque en septembre 1916. Il n'est retourné à Alep qu'après l'évacuation de la ville par les forces ottomanes et son occupation par les troupes britanniques, fin octobre 1918.

Depuis 1915, Alep avait servi de plaque tournante des déportations en direction des déserts syrien et mésopotamien à l'est ou du Hauran et de la Palestine au sud. Elle conserva ce rôle après la défaite ottomane en servant de lieu de regroupement et de recherche

25. L'envoi d'Aram Andonian pour le compte de la Délégation nationale arménienne à Berlin, en 1921, avec mission d'assister les avocats de l'assassin de Talât *pacha*, Soghomon Tehlirian, en leur apportant des documents, est révélateur de cette double approche judiciaire et politique de la collecte de matériaux sur les massacres.

26. Il n'y a pas là une nouveauté propre à la Grande Guerre puisque le travail de Zabel Essayan après les massacres d'Adana (1909) fait pleinement écho à celui-ci et que l'on peut également le relier indirectement à une tradition historiographique arménienne des plus anciennes tendant à conjurer l'effacement de la trace induit par l'expérience catastrophique, allant d'Arakel de Tabriz au XVII[e] siècle, narrant la déportation des Arméniens de la vallée de l'Araxe vers la Perse, à Aristakès de Lastivert au XI[e] siècle, s'élevant contre l'anéantissement de toute mémoire avec la destruction du royaume bagratide d'Ani. Voir K. Beledian, 1995.

27. Ce réseau clandestin avait des ramifications jusqu'à Constantinople. Il fut structuré en vue de sauver des orphelins et des intellectuels arméniens sous l'impulsion de nombreux déportés stambouliotes qui se trouvaient à Alep, comme le docteur Boghossian, de notables alé-

pour les familles arméniennes dispersées au cours de la déportation, mais aussi de base de départ des candidats au retour vers les provinces d'Asie Mineure et, surtout, vers la Cilicie occupée par l'armée française, où des organisations humanitaires arméniennes comme l'Union générale arménienne de bienfaisance (UGAB[30]) et l'Union nationale arménienne (UNA[31]) tentaient de favoriser leur implantation dans le dessein d'y recréer au plus vite un foyer national. Aram Andonian s'est ainsi trouvé idéalement placé sur la route des rescapés et a pu commencer immédiatement à solliciter et recueillir des témoignages. La majeure partie des rescapés installés à Alep se trouvaient alors dans l'ancienne grande caserne, qui servait de camp de transit, ou dispersés dans les *han* (caravansérails) de la ville. Il est probable qu'Andonian, qui travailla en liaison avec l'UNA dans cette collecte de témoignages[32], se soit appuyé sur un petit groupe de « rabatteurs » pour faire venir les rescapés à lui, et coucher par écrit le récit de leurs épreuves, comme il le raconte dans son avant-propos à *Medz Vodjire* (« le Grand Crime »), livre qu'il publia dès la fin de la guerre :

> Du moins m'efforçai-je de sauver l'histoire, interrogeant ceux des survivants qui pouvaient encore se remémorer la terreur et l'effroi de ces cinq années. Des milliers de femmes, de jeunes filles, d'hommes, vinrent ainsi auprès de moi, parlèrent et écrivirent. Chacun avait sa propre histoire et aucune de leurs souffrances ne semblait pareille à une autre. Souvent je songeai que pour chacune d'entre elles il eût fallu écrire un volume individuel, ne fût-ce que pour résumer toute cette horreur dans ses grandes lignes. Ceux qui auraient pu raconter de quoi remplir un volume entier étaient plus de cent mille. Encore eût-il manqué à cet immense travail l'histoire de ceux qui étaient tombés et qui représentaient une perte de plus d'un million de ces volumes.[33]

pins comme les frères Onnig et Arménag Mazloumian, de pasteurs protestants arméniens comme Aharon Chiradjian et Hovhannes Eskidjian, et bénéficia de nombreuses complicités parmi les fonctionnaires arméniens du Bagdadbahn, le chemin de fer construit par des sociétés allemandes et reliant l'Asie Mineure à l'Irak et à la Syrie. Il profita également de la bienveillance du consul des États-Unis à Alep, Jesse Jackson, et dans une certaine mesure de celle de son homologue allemand, Walter Rössler, ainsi que des missionnaires suisses Beatrice Rohner et Paula Schäfer.

28. Aram Andonian publia plusieurs récits comme ***Այն սեւ օրերուն*** [*En ces sombres jours*] en 1919 et ***Աքսորի ճամբուն վրայ (Յիշողութիւններ)*** [*Sur la route de l'exil (Souvenirs)*], publié dans le journal ***վերածնունդ*** [*Renaissance*] à Paris, entre 1919 et 1920. Pour des traductions françaises, voir le travail d'Hervé Georgelin (2007 et 2013). Yervant Odian a également témoigné après son retour de déportation, en publiant ***Անիծեալ տարիները*** [*Les années maudites*]. Voir la traduction française proposée par Léon Ketcheyan dans Yervant Odian, 2010.

29. Probablement jusqu'en juillet 1916, soit après y avoir été reconnu par Salih Zeki en route pour Deir Zor, où ce der-

nier fut nommé vers le milieu du mois. C'est sans doute à ce moment-là qu'Andonian réussit à s'échapper à Alep. Voir le témoignage d'Aram Andonian dans R. Kévorkian, 1998, p. 131-133.

30. Créée au Caire en 1906 par des membres éminents de la communauté arménienne d'Égypte comme Boghos Nubar, Yervant Agathon et Yacoub Artin, l'UGAB avait au départ pour vocation d'œuvrer au développement économique et à la prospérité des communautés rurales arméniennes de l'Empire ottoman. Présidée par Boghos Nubar, qui avait également été nommé à la tête de la Délégation nationale arménienne (DNA) par le catholicos d'Etchmiadzin Kévork V, en 1912, l'UGAB vit son siège transféré à Paris au lendemain de la Grande Guerre et consacra la majeure partie de son activité à la prise en charge des rescapés et des orphelins au Levant. Voir R. Kévorkian et V. Tachjian, 2006.

31. Plusieurs comités locaux de cette organisation à vocation humanitaire furent créés à l'initiative des autorités britanniques en Syrie. Reconnue par le pouvoir mandataire, l'UNA se distinguait des anciens conseils diocésains puisqu'elle incluait aussi bien des Arméniens apostoliques que catholiques et protestants. Une de ses missions prioritaires était de recueillir

Les témoignages réunis par Aram Andonian et conservés par ses soins à la Bibliothèque Nubar, dont il fut le premier conservateur (de 1928 à sa mort, en 1951), représentent avec 80 dossiers et environ 8 000 feuillets un corpus certes moins volumineux que les corpus d'Arménie et de Constantinople[34]. Mais il rassemble une documentation exceptionnelle d'environ un millier de témoignages recueillis sous la plume d'Andonian lui-même ou qui lui ont été communiqués. Chacun de ces dossiers rassemble un nombre très variable de documents, de quelques feuillets seulement à parfois 200 ou 300 feuillets pour ce qui concerne les localités et les régions les mieux documentées. La longueur des témoignages est elle-même est généralement comprise entre trois et huit pages, sans que l'on puisse *a priori* parler d'un témoignage type. Aux récits de rescapés recueillis de la main d'Andonian s'ajoutent des témoignages rédigés directement par certains de ces anciens déportés ou par des tiers. Ces témoignages ne diffèrent guère, par leur structure et leur forme, de ceux recueillis par l'équipe d'Archag Alboyadjian à Constantinople et que nous avons évoqués plus haut. Il faut toutefois souligner que les témoignages directement rédigés par Andonian, et dans lsequels il fait part de sa propre expérience, sont nettement plus longs, allant parfois jusqu'à 40 ou 50 pages manuscrites, avec une grande richesse de détails factuels, comme au sujet du camp de Meskene, sur l'Euphrate. Andonian n'y utilise que rarement la première personne et évoque le sort des groupes de déportés dont il a partagé l'expérience.

Une grande partie de ces témoignages a sans doute été collectée entre la fin 1918 (certains d'entre eux mentionnent explicitement cette date) et l'année 1919, pendant laquelle Andonian est resté à Alep, avant de partir s'établir à Paris. Il n'est pas exclu cependant qu'un certain nombre ait déjà été mis par

écrit au moment où Andonian était réfugié dans la clandestinité, sous la protection des frères Mazloumian, mais il est difficile de l'affirmer. En tout état de cause, il lui aurait été difficile de réunir des témoignages depuis son séjour prolongé à Zahlé, commencé en septembre 1916, alors qu'il n'avait vraisemblablement pas pu gagner Alep et se cacher à l'hôtel Baron avant juillet de la même année. Enfin, il est évident qu'Andonian a continué à alimenter ses dossiers d'archives dans les années qui ont suivi la guerre et pendant tout le temps de son activité à la tête de la Bibliothèque Nubar. En dépit de ces questions qui demeurent sans réponse à ce jour, le corpus Andonian, qui reste en grande partie inédit et non traduit, permet de documenter mieux que tout autre le sort des Arméniens déportés en Syrie et ce qu'on a pris l'habitude de nommer depuis quelques années la deuxième phase du génocide[35]. Après avoir survolé la constitution de ces différents corpus de témoignages, il convient donc maintenant, dans les pages qui suivent, de discuter de leur apport à la connaissance historique.

les fonds nécessaires à la prise en charge des rescapés.

32. Il explique notamment que l'UNA était disposée à payer des informateurs, quel qu'en soit le prix, pourvu que leurs témoignages puissent éclairer les circonstances des massacres. Cf. A. Andonian, 1921, p. 10.

33. A. Andonian, 1921, p. 9.

34. À la Bibliothèque Nubar, le fonds Andonian proprement dit s'intègre dans un ensemble d'archives plus vaste comprenant également des portions importantes des archives de la Délégation nationale arménienne, du patriarcat arménien d'Istanbul et de l'UGAB.

35. Voir R. Kévorkian, 1998.

DE LA MÉFIANCE À LA RÉHABILITATION : LES USAGES DES TÉMOIGNAGES DE VICTIMES DANS L'HISTORIOGRAPHIE DU GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS

Avant de montrer les usages historiographiques récents de ces différents corpus de témoignages de victimes, il faut paradoxalement s'en éloigner afin d'expliquer le fait qu'ils aient longtemps été délaissés par ceux qui écrivaient l'histoire du génocide des Arméniens. Les années 1990 constituent un tournant dans ce domaine, et marquent le début d'un nouveau regard sur ce type de témoignages et sur leur apport à une connaissance affinée des événements. Nous prendrons ici pour exemple le corpus réuni par Aram Andonian, qui bien qu'en grande partie inédit est sans doute celui des trois grands corpus présentés plus haut qui a été sollicité au plus près par de récents travaux d'historiens du génocide.

Une historiographie longtemps soumise à l'exigence de témoignages impartiaux

Lorsqu'il s'est agi de documenter les massacres et les déportations qui avaient eu lieu dans l'Empire ottoman en 1915 et 1916, les historiens ont jusque très récemment donné la priorité aux sources diplomatiques, en particulier celles des pays restés neutres pendant tout ou partie de la guerre et qui ne pouvaient, pour cette raison, pas être soupçonnés de partialité. Il en va ainsi des archives américaines avec, par exemple, les rapports des consuls des États-Unis (neutres jusqu'en janvier 1918) Leslie Davis[36] à Kharpert ou Jesse Jackson à Alep. Il en est allé de même avec les rapports émanant de représentants de l'Italie (neutre jusqu'à son entrée en guerre aux côtés de l'Entente le 23 mai 1915) ou des pays alliés de l'Empire ottoman, c'est-à-dire des archives allemandes[37] et austro-hongroises. Comme le souligne Ara Sarafian, le volumineux recueil de témoignages édité en pleine guerre par James Bryce et Arnold Toynbee, dans la série des *Livres bleus* publiés par le *Foreign Office* depuis les années 1880, se fonda prioritairement sur les rapports de consuls et de missionnaires américains dans l'Empire ottoman, précisément parce que leur authenticité ne pouvait être mise en doute au même titre que les témoignages d'habitants des localités concernées et de rescapés, aisément suspectés d'approche partisane ou d'exagération[38].

Sur 374 rapports et témoignages produits par les deux compilateurs britanniques, seule une vingtaine émane de réfugiés ou de victimes arméniennes. Achevé d'être rédigé à la fin de l'année 1915, le petit livre de Herbert Adams Gibbons s'appuie essentiellement sur des rapports de fonctionnaires américains, de parlementaires britanniques, de missionnaires allemands et de « personnes d'une insoupçonnable intégrité et autorité » récemment « rentrées de Constantinople et d'Asie Mineure »[39], c'est-à-dire encore une fois pour

36. Voir un recueil de ses rapports traduit et publié dans L. Davis, 1994.

37. Notamment le recueil de documents diplomatiques allemands publié par le pasteur J. Lepsius, 1919, publié en français sous le titre *Archives du génocide des Arméniens* (1986).

38. J. Bryce et A. Toynbee, 2000, p. x-xiv.

39. H. A. Gibbons, 1916, p. 69-71. En particulier, il se fonde sur le *Report of American Committee on Armenian Atrocities* ou *Rapport du comité américain de New York sur les atrocités commises en Arménie*, publié simultanément à New York et à Paris en octobre 1915, et qui se prévaut de l'autorité de « témoins oculaires irrécusables, – parmi lesquels de nombreux missionnaires américains et des Consuls de pays neutres, dont on ne saurait mettre le témoignage en doute » (édition de Paris, 1915, p. 3).

la plupart des ressortissants de pays occidentaux, mis à part le témoignage du pasteur Dikran Andreassian sur les déportations de Zeytoun et du Musa Dagh, publié en anglais en novembre 1915 et en français l'année suivante[40].

À l'inverse, les écrits des contemporains étaient jugés avec une forme de réserve lorsqu'ils provenaient d'auteurs ressortissants de pays membres de l'Entente pendant la guerre, comme notamment le rapport d'Arnold Toynbee sur « les massacres des Arméniens » qui précéda la publication du Livre bleu britannique[41]. Il est vrai que les ouvrages publiés en France ou en Angleterre pendant la guerre pour dénoncer les massacres commis dans l'Empire ottoman visaient par ricochet et sans ambiguïté l'allié allemand de la Sublime Porte, avec une indéniable dimension propagandiste liée au contexte de la Grande Guerre et de l'exacerbation de la germanophobie[42]. Le livre du journaliste Henry Barby, un des premiers témoignages de terrain publié à ce sujet, dès 1917, après que Barby ait suivi l'armée russe dans ses offensives en Anatolie orientale, a fait date dans l'historiographie du génocide et a été copieusement utilisé jusqu'à nos jours comme un témoignage pionnier sur les atrocités commises contre les Arméniens[43]. Mais, même si le journaliste interroge des victimes arméniennes (à travers la médiation d'interprètes) en tant que témoins des massacres et des déportations, il privilégie les témoignages d'étrangers, voire de ressortissants allemands, « qu'on récusera difficilement en Allemagne »[44], et il reste seul responsable des paroles qui sont finalement publiées sous son nom.

Le fait que, durant des décennies, l'histoire du génocide arménien a été écrite par des historiens qui ne maîtrisaient ni l'arménien ni le turc ottoman a certainement conduit à cette focalisation sur les sources diplomatiques européennes et, en complément, sur les sources missionnaires. Mais cette remarque ne suffit pas à expliquer l'orientation générale d'une historiographie qui est longtemps restée ancrée dans la perspective d'une histoire politique et diplomatique du génocide, centrée sur l'analyse des relations internationales et

40. D. Andreasian, 1916.

41. A. J. Toynbee, 1915. Voir aussi sa dernière réédition française augmentée et annotée (2004), notamment p. 18-21.

42. Voir par exemple R. Pinon, 1916.

43. H. Barby, 1917. Il n'en reste pas moins qu'il revêt, lui aussi, une évidente dimension propagandiste et anti-allemande, faisant de la disparition des Arméniens un objectif majeur de l'expansionnisme et des intérêts commerciaux de l'Allemagne au Moyen-Orient.

44. H. Barby, 1917, p. 73, au sujet du témoignage de deux infirmières de la Croix-Rouge allemande au service de la *« Deutsche Militärmission »*, sur les faits survenus à Erzerum et Erzindjan.

des rivalités des puissances. Le maître ouvrage de l'historien Arthur Beylerian, au demeurant parfaitement armé pour se frotter aux sources turques ottomanes et arméniennes, n'est autre qu'un recueil de documents diplomatiques français sur les événements d'Arménie pendant la Grande Guerre[45]. Cette grille d'analyse, qui a perduré jusqu'au début des années 1990, a certes produit des résultats importants mais a limité l'étude du génocide des Arméniens à une histoire vue « d'en haut ». Par exemple, le livre publié par Vahakn Dadrian, traduit et publié en France en 1996, a fait date comme la première étude d'ampleur et de fond sur le génocide, par un auteur qui, de surcroît, maîtrisait toutes les langues nécessaires à l'exploitation des principaux fonds d'archives (arménien, allemand, etc.). Pourtant l'analyse de Dadrian reste en surplomb, avec une focalisation sur les jeux diplomatiques et l'impact des pressions exercées par les puissances sur la radicalisation des autorités ottomanes à l'encontre de leur minorité arménienne, d'Abdülhamid aux Jeunes-Turcs. Les sources primaires mobilisées par l'auteur proviennent toutes de fonds d'archives officiels étatiques (turcs, allemands, autrichiens, américains, français, britanniques, etc.) Quant aux très rares témoignages de victimes exploités, ils ont été publiés plusieurs années après la guerre, comme le célèbre livre du père Krikoris Balakian (1922)[46], dont l'ampleur de la matière et les circonstances de la rédaction le rendent, il est vrai, peu comparable avec les témoignages de rescapés recueillis à chaud ou collectés par des institutions arméniennes, en Arménie, à Constantinople ou à Alep. Dadrian privilégie plutôt des mémoires d'acteurs politiques de l'époque, comme ceux du patriarche Zaven[47] ou encore de plusieurs révolutionnaires arméniens[48].

On peut sans doute mettre en relation cet état de la documentation utilisée par Dadrian dans sa grande synthèse avec le fait que ne s'y trouvent finalement que quelques pages – moins de dix – sur la mise en œuvre du génocide proprement dite[49]. Il faut, pour expliquer ce parti pris documentaire, souligner que les principales publications de Vahakn Dadrian, jusqu'aux années 1990, ont été faites dans un contexte

45. A. Beylerian, 1983. Par ailleurs sa thèse, soutenue sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle, est représentative d'une époque où l'historiographie de la question arménienne est restée envisagée sous l'angle de la rivalité des puissances en Orient : A. Beylerian, 1972.
46. Voir *supra*, note 1.
47. Z. Der Yéghiayan, 1947.
48. Comme les mémoires d'Armen Garo ou de Léo (A. Papakhanian).
49. V. Dadrian, 1996 [1995], p. 359-370.

où les discours de la dénégation – c'est particulièrement vrai aux Etats-Unis – planaient au-dessus de la recherche sur le génocide des Arméniens. C'est pourquoi Dadrian a longtemps considéré que les sources émanant de rescapés ne pouvaient être invoquées dans un dossier aussi controversé, où le travail des historiens restait en permanence captif de la nécessité d'établir la preuve du crime. Son grand ouvrage sur le génocide des Arméniens commence d'ailleurs par un rappel de l'état d'avancement de la reconnaissance internationale de ce crime[50]. Dans cette optique, Dadrian s'est volontairement cantonné à l'usage quasi exclusif de sources turques, allemandes et austro-hongroises, arguant que « les rapports "confidentiels", "secrets" et "ultra-secrets" » des représentants des puissances centrales, « rédigés pour la plupart pendant la guerre pour un usage purement interne, présentent *une authenticité et une immédiateté qui ne trouve son équivalent dans aucune autre catégorie de sources et de documents* »[51]. Cette position de principe peut se comprendre dans la perspective d'une histoire qui ne traite pas tant du génocide lui-même, c'est-à-dire des violences proprement dites, mais plutôt de ses préparatifs et de son environnement juridique, politique et idéologique. Son travail est en ce sens représentatif d'une historiographie de ces violences de masse qui a longtemps laissé de côté l'expérience des victimes et privilégié, en contrepartie, le regard de « l'État criminel » (pour reprendre une formule d'Yves Ternon) et des responsables ou des exécutants du génocide[52].

50. V. Dadrian, 1996, p. 38-40.
51. V. Dadrian, 1996, p. 49. Nous soulignons.
52. R. Kévorkian, 2006, p. 988.
53. A. Wieviorka, 1992.

Là réside peut-être le point de bascule vers une historiographie élargissant sa base documentaire aux témoignages de victimes : les progrès de la reconnaissance du génocide au niveau international, et particulièrement en France où plusieurs historiens ont joué un rôle important dans ce processus, ont pu favoriser, à l'orée des années 2000, l'écriture d'une histoire débarrassée de ses préventions vis-à-vis de sources longtemps écartées au nom d'une recherche prétendument objective. Il faut remarquer qu'un tournant similaire est amorcé au même moment dans l'historiographie de la Shoah. Publiée en 1992, la thèse d'Annette Wieviorka accorde une place importante aux premiers témoignages de rescapés des camps de la mort et à la réflexion sur les finalités de leur rédaction[53]. À la même époque, les travaux de Saul Friedländer prennent le parti de relire l'extermination des juifs à la lumière non plus seulement des sources

bureaucratiques, comme l'avait fait Raul Hilberg dans les années 1960 pour démonter la machine de mort nazie, mais aussi des témoignages de rescapés, des lettres et des journaux intimes des victimes, en leur conférant un statut historiographique à part entière[54]. Ces évolutions historiographiques parallèles se produisent, il faut le souligner, au moment où de premières études sont conduites par des historiens sur le génocide des Tutsi du Rwanda, en 1994, qui s'appuient très vite en revanche sur les innombrables témoignages de rescapés – et de bourreaux – suscités et recueillis sur le terrain par des organisations non gouvernementales[55].

Les apports des témoignages de rescapés à l'historiographie : l'exemple du fonds Andonian

Il faut attendre une décennie de plus pour voir la publication d'un ouvrage qui tente véritablement une histoire du génocide des Arméniens faisant varier la focale de l'analyse entre le micro et le macro, et articulant une réflexion sur la genèse idéologique et politique du génocide sous le gouvernement jeune-turc à l'étude de sa mise en œuvre concrète sur le terrain, avec une approche résolument géographique, région par région, presque « au ras du sol »[56]. Paradoxalement, c'est en descendant au niveau de l'application sur le terrain de l'ordre de déportation par les fonctionnaires d'une sous-préfecture et les gendarmes, des chemins parcourus par un convoi de déportés, de l'action localisée d'un escadron de *çete* ou de « bouchers » de l'Organisation spéciale[57], d'un point de passage obligé transformé en site abattoir dans une gorge isolée, de la survie de quelques membres d'une famille dans un camp mouroir de Syrie, que la micro-analyse permet de prendre la mesure de l'ampleur de la destruction, et donc de produire des « effets de connaissance »[58] nouveaux sur l'étude du génocide. Ce travail fait pour la première fois une place éminente aux témoignages de victimes en se fondant principalement sur le corpus de Constantinople et sur celui qu'Andonian avait rassemblé sous le titre « Matériaux pour

54. S. Friedländer, 2007.

55. Voir notamment l'impressionnant volume de plus de 1 200 pages de tels témoignages publié par African Rights, *Rwanda : Death, Despair and Defiance* (1995), ainsi que l'important rapport publié sur la base d'enquêtes menées par Human Rights Watch (HRW) et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), sous la direction de l'historienne Alison Des Forges, *Leave None to tell the Story* (1999), également en français : *Aucun témoin ne doit survivre* (1999).

56. J. Revel, 1989 [1985], p. xxi-xxii.

57. Voir *supra*, note 22.

58. J. Revel, 1996.

l'histoire de la déportation et des massacres ». À la lumière de ces développements historiographiques, et compte tenu des circonstances de leur énonciation ou de leur rédaction, il faut s'interroger sur la manière dont l'écriture de l'histoire peut intégrer des témoignages qui ne furent pas exprimés dans l'absolu mais bien dans un but déterminé – en l'occurrence, celui de rendre possible le jugement des criminels.

Les informations recueillies par Aram Andonian sont souvent très factuelles et les textes conservés dans ces dossiers d'archives ne laissent guère de place aux états d'âme des survivants ou à l'interprétation de leurs témoignages par celui qui les a transcrits par écrit. Ceci parce que l'acte de témoignage a manifestement répondu aux demandes d'Andonian, lequel a donné un cadre préalable aux personnes qui venaient à lui, leur suggérant de suivre un même canevas, en tout point comparable à celui des témoignages réunis au même moment à Constantinople par l'équipe d'Archag Alboyadjian. Ces témoignages contiennent généralement de brèves informations sur le lieu d'origine des déportés, incluant le nombre des habitants de leur localité, et le statut social de la famille du témoin. Ils narrent ensuite les circonstances dans lesquelles a été annoncé puis appliqué l'ordre officiel de déportation, fournissant systématiquement les noms des officiers chargés de l'escorte du convoi des déportés, décrivant également les attaques et les meurtres commis par des *çete* ou parfois des populations civiles turques ou kurdes sur la route et les enlèvements de femmes et d'enfants. Ils donnent enfin des informations souvent très précises sur la disparition des membres de la famille ou de l'entourage immédiat du témoin, lequel indique en général à quelles circonstances particulières il doit sa survie[59]. Sans surprise et comme pour le corpus de Constantinople, il s'agit donc de témoignages qui, dans leur structure et par leur contenu, se conforment aux exigences d'une administration future de la justice. Quel statut donner alors à ce type de sources dans l'optique d'une connaissance savante des événements, sachant qu'il faut pour cela les détourner de leur sens premier (judiciaire, voire politique) afin de les faire coïncider avec les finalités du métier

59. Les témoignages recueillis par le Bureau d'information du Patriarcat arménien de Constantinople apportent des éléments de même nature sur les violences de masse elles-mêmes, mais elles prennent également en compte le sort des rescapés au lendemain de l'Armistice de Moudros, leurs difficultés pour recouvrer leurs biens – leur domicile en particulier –, les exactions commises par les milices nationalistes turques, les rançons imposées par ces dernières pour financer le mouvement kémaliste et, plus tard, les attaques lancées contre les localités habitées par des Arméniens ou des Grecs.

d'historien ?

La question posée par l'utilisation des témoignages de victimes dans une historiographie renouvelée du génocide est celle de l'angle de vue choisi par l'historien. Il ne s'agit plus ici d'administrer une quelconque preuve de l'intentionnalité ni de l'ampleur du génocide, mais de mieux comprendre comment les principes d'une politique décidée à Constantinople, au sein du comité central des unionistes, avaient pu conduire, en pratique, à la disparition de centaines de milliers de personnes et l'annihilation de l'ancien monde arménien ottoman. Dans cette optique les témoignages de rescapés recoupent souvent les sources missionnaires et les rapports des consuls présents sur le terrain, qui ont jusqu'à présent été beaucoup plus sollicités par les historiens, mais ils s'en distinguent par le type d'informations qu'ils apportent. Les témoignages de tiers, simples observateurs de la déportation et, plus rarement, des massacres, nous permettent aisément de constater, dater et chiffrer les départs de convois de déportés des localités de l'Empire ottoman où se trouvaient des témoins oculaires, et éventuellement de constater le nombre approximatif des personnes arrivées jusqu'aux environs d'Alep quelques semaines ou mois plus tard. Mais ils ne nous apprennent que peu de chose sur les péripéties qui attendent les déportés en route, et nous permettent rarement de nous faire une idée précise de la vie endurée dans certains camps de concentration et lieux de relégation assignés aux déportés dans la moyenne vallée de l'Euphrate en Syrie et Mésopotamie. À l'inverse, les témoignages des rescapés ouvrent la porte à une véritable micro-histoire des convois et des camps. Ils donnent à voir, beaucoup mieux que ne sauraient le faire les témoignages de tiers, la relation si particulière qui lie les victimes à leurs gardiens et bourreaux dans un contexte de rapports intériorisés entre dominants et dominés. Tel est le cas, par exemple, s'agissant du sort des Arméniens incorporés dans les *amele taburi* ou bataillons de soldats-ouvriers de l'armée ottomane, qui furent désarmés à partir de décembre 1914, affectés à des travaux manuels dès janvier 1915 et par la suite souvent assassinés par petits groupes. Essentiellement accessible aux historiens grâce au témoignage de diplomates et de missionnaires de pays alliés ou neutres, leur sort reste très mal connu[60]. Une demi-douzaine de témoignages de rescapés de ces bataillons, versés au corpus Andonian, permettent cependant, si ce n'est de répondre aux nombreuses questions qui restent en suspens, du moins

d'affiner notre compréhension du sort des soldats arméniens de l'armée ottomane : tous les soldats-ouvriers ne furent pas traités de la même manière, ne furent pas affectés aux mêmes types de travaux, ne furent pas décimés selon la même chronologie ni par les mêmes causes (mauvais traitements, malnutrition, exécutions larvées ou assassinats par groupes entiers) ; leur sort se différencia également beaucoup en fonction des régions et des fronts concernés, l'élimination ayant été quasi totale au sein de la IIIe armée sur le front du Caucase mais pas sur le front des Dardanelles ni dans la IVe armée engagée en Syrie et Palestine. Surtout, les rares témoignages de rescapés de ces bataillons permettent de rendre compte des aspects concrets – techniques et humains – de la mise en œuvre de leur anéantissement. Ils donnent l'opportunité à l'historien d'embrasser de manière très crue la qualité sociologique et psychologique des rapports qui s'instaurent entre les victimes et leurs bourreaux, d'une manière comparable à la matière non moins riche fournie par les témoignages de civils rescapés des déportations[61]. C'est essentiellement à travers les témoignages de survivants compilés dans le corpus de Constantinople et le corpus Andonian qu'il a été possible aux historiens de documenter les massacres et les exécutions sommaires commises dans les vilayets orientaux, qui se sont la plupart du temps déroulés à quelque distance des villes ou en cours de route, et donc à l'abri des regards étrangers. En particulier, ces sources ont largement contribué à compléter les données rapportées par certains consuls américains et allemands sur les dates de départ et les effectifs des 306 convois de plus de 1 040 000 déportés entre avril et décembre 1915[62]. Elles seules nous permettent de suivre leur itinéraire précis, parfois jour par jour, relevant les lieux de haltes et ceux où les déportés sont livrés aux pillages et aux meurtres. Seuls les témoignages de personnes rescapées de ces marches de la mort nous donnent des détails – en l'absence d'archives officielles accessibles à ce sujet[63] – sur les agissements des paramilitaires de l'Organisation spéciale et l'identification des sites transformés en véritables abattoirs, comme ceux des gorges de Kemah et de Kahta à

60. V. Dadrian, 1993, p. 184-185. Parmi les principales informations données à leur sujet, on trouve notamment les rapports du docteur Ernst Kwiatkowski, consul autrichien de Trébizonde ; de Max Erwin von Scheubner-Richter, le vice-consul allemand d'Erzerum ; du docteur William Shedd, un missionnaire américain, pour la province de Van, etc.

61. Lire R. Kévorkian, 1995, notamment le témoignage de Khatchadour Nechantadjian, incorporé dans la Ire armée chargée de l'offensive sur le front de la Perse à la fin 1914 (p. 292-295).

62. H. Bozarslan *et al.*, 2015, p. 112-117 et 409-414.

l'été 1915, ainsi que sur le sort qu'y connaissent les déportés. Par exemple les témoignages croisés de deux survivantes, Chouchanig Dikranian et Adélia Mazlamian, donnent de nombreux détails qui se recoupent sur le sort du premier convoi d'Arméniens déportés d'Erzerum, parti le 16 juin 1915, dont elles évaluent le nombre à 150 personnes, donnant le nom de presque toutes les familles concernées, expliquant la manière dont les gendarmes chargés de les escorter vivent sans vergogne aux crochets des déportés et manœuvrent pour leur soutirer d'importantes sommes d'argent en échange d'une promesse de protection contre les *çete* kurdes, avant de les livrer au massacre, après douze jours de voyage à dos de mulet. Les deux femmes expliquent ensuite comment les *çete* cèdent la place à des femmes kurdes armées de couteaux qui déferlent sur les restes du convoi à la recherche d'argent sur les cadavres. Elles donnent de nombreuses informations sur la manière dont les hommes du convoi ont été mis à mort, sur ceux qui ont survécu, sur celles qui ont été islamisées et réparties dans des maisons turques en cours de route, etc.[64] Le témoignage d'un autre déporté, Boghos Vartanian, rescapé par miracle de l'extermination d'un deuxième convoi parti d'Erzerum le 18 juin 1915 avec près de 10 000 personnes, nous donne des informations très précises sur les massacres qui jalonnent la route dans les gorges de Kahta et de Kemah, les pratiques de mise à mort, la spoliation des déportés jusqu'à leur dernier souffle, les discours des bourreaux face à leurs victimes, les noms et identités des exécutants[65]. Le croisement des différents types de sources à disposition permet parfois de suivre à la trace un même escadron de *çete* en plusieurs lieux, et de constater la concordance entre les écrits d'un diplomate ou d'un missionnaire, comme ici les rapports du vice-consul allemand d'Erzerum Scheubner-Richter, et ces témoignages de survivants. Ces derniers éclairent également les conditions de vie des déportés dans les camps de concentration de Syrie-Mésopotamie et les modalités concrètes de l'application des mesures d'anéantissement décidées par les responsables jeunes-turcs, avec la participation massive de milices tchétchènes aux massacres de Ras ul-Ayn et de Deir Zor, nous donnant des détails que

63. En l'absence de l'accès à une documentation capable d'éclairer le fonctionnement interne de la machine de destruction mise en place par les chefs du Comité Union et Progrès, parallèlement à la vitrine officielle et légaliste du gouvernement, on ne peut que s'en remettre à de rares écrits postérieurs tels que les mémoires d'Arif Cemil, ancien cadre de l'Organisation spéciale, publiés en 1932 dans *Vakit*.

64. R. Kévorkian, 2006, p. 359-362.

65. R. Kévorkian, 2006, p. 362-364.

seuls des déportés étaient en mesure d'obtenir. Ainsi en est-il par exemple du témoignage de Dikran Djambazian sur la liquidation des survivants arméniens à Deir Zor, et en particulier des enfants laissés à eux-mêmes, supervisée par Zeki *bey* :

> Les chariots quittèrent ainsi la ville les uns à la suite des autres. Il y avait comme une ambiance annonciatrice de mort dans ce convoi. Des meutes de chiens suivaient les voitures. Pour apaiser la population, ils déclarèrent que les orphelins étaient amenés dans des lieux plus appropriés où tous les soins nécessaires leur seraient prodigués afin qu'ils deviennent dans le futur des sujets fidèles au pays. Mais tout le monde était sceptique : ils comprenaient que les pauvres petits étaient emmenés pour être exterminés. [...] Le voyage avait duré deux jours et ils ne leur avaient absolument rien donné à manger. Les chariots revinrent vides. Quoique des ordres stricts aient été donnés pour que les faits restent secrets, nous avons malgré tout fini par apprendre qu'ils avaient enfourné les petits dans un gouffre, allumé des bûchers et fait griller les enfants. Ils avaient brûlé vif un autre groupe en mettant le feu aux buissons secs se trouvant sur les lieux, puis avaient jeté les cadavres dans le fleuve Khabour.[66]

Le fonds Andonian est en grande partie constitué de témoignages de cette teneur. Il donne aux historiens la possibilité d'accéder à des regards portés de l'intérieur sur le génocide en train de s'accomplir. Mieux que les témoins extérieurs aux opérations de déportations et de massacres, les survivants étaient à même de nourrir la recherche inlassable de faits et de noms sur les auteurs des crimes commis menée par Andonian. Leurs témoignages sont à l'origine des informations lapidaires consignées par ce dernier, dans un style pressé et souvent oral, dans de petits carnets manuscrits conservés à la Bibliothèque Nubar, comme ici au sujet des événements survenus dans la ville d'Adıyaman, au sud du vilayet de Kharpert :

66. R. Kévorkian, 1998, p. 210-211.

> La liste des organisateurs et des exécutants du massacre et de la déportation d'Adıyaman est la suivante, donnée par M. Sarkis Mehnouni d'Adıyaman (l'éditeur du bulletin d'information illustré de l'agence Reuters à Alep) :
> 1. Le *kaymakam*, originaire d'Istanbul ;
> 2. Le commandant de gendarmerie Mehmed effendi (de Kharpert) ;
> 3. Le policier Vasif (de Kharpert) ;
> 4. Le commandant de *çete* Haci Muhammer Ali ;
> 5. Son fils Abdülkerim ;

6. Son autre fils, Haci Mustafa ;
7. Nureddin Oğlu Sıdık (le plus grand massacreur de tous) ;
8. Haci şeykh ağanın oğlu Muhammer ;
9-10. Yusuf bey et son fils ;
11. Ayntablı oğlu Şeykh ;
12. Son fils Abdürahman ;
13. Sarı şeykh zade Ömer et ses frères ;
14-17. Les quatre fils de Kahveci Musa [...][67].
Auprès de chacun d'eux se trouvent également 5, 6 ou 7 femmes et jeunes filles d'Adıyaman ou venues d'Arménie, et parfois davantage. La population turque participa elle aussi aux massacres avec ces hyènes, ainsi qu'au pillage et aux meurtres accomplis pendant la déportation et en cours de route.[68]

Données sous forme de listes et de brèves notes, ces informations synthétisent vraisemblablement une partie des témoignages recueillis par les soins d'Aram Andonian auprès des rescapés des déportations. Les carnets dans lesquels elles ont été consignées illustrent de manière frappante la nature du travail de longue haleine entrepris par Andonian, sur la base des témoignages à chaud sollicités au sortir de la guerre, dans l'optique de constituer les « matériaux pour l'histoire de la déportation et des massacres ». Ces carnets rapportent des histoires individuelles de victimes et sont couverts de longues listes de criminels du quotidien du génocide – exécutants des basses œuvres dont l'historiographie du génocide n'a pas encore esquissé une première étude prosopographique, collaborateurs arméniens ou chrétiens ayant profité de la situation. Ils reflètent la précision que les témoignages de rescapés permettent d'atteindre, loin des regards forcément plus distants et généraux – mais aussi à certains égards moins informés, car dénués des liens d'interconnaissance qui caractérisèrent en bien des lieux le face-à-face des victimes et de leurs bourreaux – portés par les observateurs des pays neutres ou alliés présents sur le terrain.

67. La liste contient les noms de 61 personnalités.
68. Bibliothèque Nubar, fonds Andonian, série P.J.I.1.

* *
*

Les trois corpus de témoignages de rescapés du génocide des Arméniens évoqués dans cet article ont en commun d'avoir été consti-

tués sur une période brève de deux à quatre ans au moment où se déroulaient les événements ou dans l'immédiat après-guerre, dans une optique d'abord judiciaire et politique, dans la perspective de l'établissement d'une justice internationale et/ou de réparations qui n'eurent finalement jamais lieu. Les similitudes observées ici ne doivent pas nous conduire cependant à passer sous silence les différences qui existent entre ces trois corpus. Celles-ci ont trait en grande partie aux circonstances pratiques de leur constitution, sur lesquelles de nombreuses questions sont encore sans réponse. Même si la majorité des témoignages évoqués ici ressortissent à la catégorie des *early testimonies*, le fonds Andonian se distingue sans doute par la longue période pendant laquelle son concepteur a pu revenir sur les témoignages recueillis, les réécrire, les annoter, les compléter, les croiser avec d'autres sources de documentation, et finalement leur donner progressivement une autre finalité qui dépassait le but commun originel de ces trois corpus, en visant non plus l'établissement d'une justice devenue illusoire mais l'écriture d'une histoire du génocide, à laquelle Aram Andonian a lui-même personnellement contribué[69]. D'une certaine manière, face à la faillite de la justice sur un plan légal, Andonian a continué à chercher à *faire justice* par d'autres moyens[70]. Il s'est adonné à l'accumulation des témoignages pendant des années, même après l'épuisement de tout espoir d'un jugement des criminels, comme si l'histoire pouvait se substituer à la justice des hommes. En ce sens, le titre donné à sa collection de témoignages, « matériaux pour l'histoire de la déportation et des massacres » ne doit pas être entendu au premier degré comme un support de connaissance historique, mais plutôt comme l'instrument qui permettrait dans le futur de satisfaire une exigence de réparation morale de la vérité.

69. En ce sens, son travail gagnerait aussi à être comparé avec celui de son contemporain Elias Tcherikower, journaliste et historien ayant rassemblé pendant des décennies des témoignages sur les massacres des populations juives d'Ukraine commis par l'armée russe entre 1918 et 1921, et fondateur du YIVO ou *Institute for Jewish Research* à Vilnius, puis Berlin et finalement New York. Voir J. M. Karlip, 2008. Voir aussi A. Garbarini, 2015.

70. Nous remercions notre collègue Alexandra Garbarini pour cette remarque pleine de sens.

L'histoire de ces fonds d'archives attend toujours d'être écrite. Il est plus que temps de s'atteler à cette tâche alors que leur utilisation est appelée à se développer et, s'éloignant de leur finalité initiale, à modifier considérablement l'historiographie de ces violences de masse[71], comme nous avons voulu en rappeler quelques exemples dans les pages qui pré-

cèdent. Pour évaluer leur apport à la connaissance du génocide des Arméniens, encore conviendrait-il de s'interroger aussi sur les usages que les historiens sont susceptibles de faire d'autres témoignages de rescapés, recueillis non pas à chaud dans le cadre des campagnes de collectes que nous avons décrites, mais dans le courant des années 1920 et 1930[72]. En outre, de nombreux témoignages, parfois rédigés plusieurs décennies après les faits, notamment après le tournant mémoriel des années 1960 et l'émergence d'une mémoire revendicatrice du génocide, sont longtemps restés confinés à la cellule familiale avant de connaître une deuxième vie en étant traduits puis publiés[73], ou encore enregistrés, surtout à partir des années 1980 et 1990[74]. Il est évident que, là encore, la prise en compte des contextes d'énonciation de ce type de témoignages tardifs doit se trouver au cœur d'une analyse historicisée de la mémoire du génocide. Cependant, les développements historiographiques récents en font foi, il n'y a pas de raison épistémologique de douter *a priori* de leur apport potentiel à la connaissance historique de ces violences de masse. La confrontation entre les témoignages de victimes les plus anciens et ceux des périodes ultérieures – travail qui reste entièrement à faire –, est une nécessité pour évaluer cet apport.

Il serait illusoire cependant, et terriblement réducteur, de penser que de tels témoignages sont destinés à pourvoir les historiens en données et en informations. Les témoignages de victimes ne valent pas d'être lus uniquement parce qu'ils compléteraient, sur tels ou tels chapitres méconnus du génocide, tel convoi perdu de déportés, les informations données par des sources officielles ou des témoignages de tiers. Qu'il nous soit permis de tempérer pour conclure l'impression laissée par cette préoccupation inhérente à la recherche historique, et qui tra-

71. Citons notamment les travaux de l'historien Khachig Mouradian sur la deuxième phase du génocide et la survie des Arméniens dans leurs lieux de relégations et camps de concentration de Syrie jusqu'au printemps 1916, grâce à la mise en place de réseaux d'entraide et de « résistance humanitaire » : thèse de doctorat en voie d'achèvement au Strassler Center for Holocaust and Genocide Studies (université de Clark) sous la direction de Taner Akçam. Une communication sur ce thème a été présentée lors du colloque organisé par le Conseil scientifique international pour l'étude du génocide des Arméniens, à Paris, du 25 au 28 mars 2015 : https://www.youtube.com/watch?v=4dilfUaff0I

72. Plusieurs centaines de textes ont été publiés dans cette période, dans leur langue originale, à l'initiative de cercles soucieux de fixer la mémoire des événements : cela a été le cas notamment dans la revue mensuelle *Hayrenik*, éditée à Boston par la FRA, et dans le quotidien parisien *Haratch* dans les années 1927-1939, à l'initiative de Chavarch Missakian. Outre ces publications dans les périodiques, des témoignages ont fait l'objet d'éditions spécifiques, souvent sous la forme de collections, toujours à Paris et à Boston, et plus tard, dans les années

verse nécessairement les pages qui précèdent, en citant une nouvelle fois Aram Andonian :

> Trois années après, quand je me remémore ces jours d'horreur, j'ai l'impression d'effectuer un retour vers l'enfer, – pas cet enfer que Dante a chanté et que les auteurs religieux rivalisèrent à rendre encore plus effrayant, mais une chose infiniment plus horrible, dont l'effroi sera seulement connu de ceux qui l'ont vécu et qui ne pourront jamais le décrire, parce que le langage humain est impuissant à cela.[75]

C'est avec une certaine perplexité qu'Andonian posait cette limite à la portée de son propre travail de documentation des crimes accomplis contre les Arméniens, dans un passage bref – presque furtif – de son livre *Medz Vodjire*, qui constitue pourtant une litanie de récits de tortures et d'atrocités. Quel peut être en effet l'apport de ces récits à la connaissance, sachant la contradiction qui existe entre le dit des témoignages de survivants et la part d'indicible qu'ils contiennent, contradiction qui semblait presque impossible à surmonter à celui qui fut pourtant l'un de leurs grands archivistes ? Le même qui écrivait au sujet de Deir Zor : « je ne raconterai pas le massacre. Il faudrait tant de volumes pour cela »[76]. Au-delà de la dimension platement quantitative de cette affirmation, celle-ci renvoie au problème plus fondamental de l'impossibilité pour les personnes visées par le crime (dont il fut) de représenter leur expérience, même si ce constat d'Andonian, qui résonne presque comme un aveu, est en contradiction flagrante avec l'effort déployé par des individus et des institutions arméniennes pour témoigner, faire témoigner, écrire et archiver les témoignages de l'anéantissement. Mais ce constat des limites de la représentation, que seules des personnes rescapées pouvaient exprimer à l'époque, est, si l'on prolonge la réflexion sur les « apports » des témoignages de victimes, certainement l'un des plus significatifs : en soulignant l'impossibilité intrinsèque de traduire une telle expérience, ils désignent par avance aux historiens du

1960 au Liban, à l'initiative du catholicossat de la Grande Maison de Cilicie.

73. À titre d'exemple, voir Y. Der Goumcian, 2007.

74. Plusieurs corpus ont été constitués : en Arménie, au sein de l'Académie des Sciences ; en France autour de l'ancien CRDA (centre de recherche sur la diaspora arménienne, fondé en 1976) ; aux États-Unis, à l'initiative de l'Institut Zoryan (Boston, puis Ottawa), de la chaire d'histoire arménienne d'UCLA (Los Angeles) et du documentariste californien Michael Hagopian ; en Syrie, grâce à Mihran Minassian (Alep). Au total, plusieurs milliers d'heures d'enregistrement audio et surtout audiovisuel ont été fixées, dont une bonne partie est à présent numérisée.

75. A. Andonian, 1921, p. 78.

76. A. Andonian, 1921, p. 109.

génocide les limites de leur savoir et de tout ce que les recherches sur les violences de masse pourront apporter à la connaissance historique.

Bibliographie

AGOUNI Sebouh, ***Միլիոն մը Հայերու ջարդի պատմութիւնը*** [*L'histoire du massacre d'un million d'Arméniens*], Constantinople : Impr. Assadourian Fils, 1921.

ANDONIAN Aram, *Documents officiels sur les massacres arméniens*, Paris : Impr. H. Turabian, 1920.

ANDONIAN Aram, *En ces sombres jours* [***Այն սեւ օրերուն***], éd. et trad. par Hervé Georgelin, MétisPresse : Genève, 2007 [Boston : Hayrenik, 1919].

ANDONIAN Aram, *Sur la route de l'exil : souvenirs* [***Աքսորի ճամբուն վրայ (Յիշողութիւններ)***], éd. et trad. par Hervé Georgelin, Genève : MétisPresses, 2013.

ANDONIAN Aram, *The Memoirs of Naim Bey :* Turkish official documents relating to the deportations and massacres of Armenians, Londres : Hodder & Stoughton, 1920.

ANDONIAN Aram, ***Մեծ Ոճիրը. Հայկական վերջին կոտորածները եւ Թալէաթ Փաշա*** [Le grand crime : les derniers massacres arméniens et Talaat Pacha], Boston : Hayrenik, 1921.

BALAKIAN Krikoris, ***Հայ Գողգոթան. դրուագներ հայ մարտիրոսագրութենէն: Պեռլինէն դէպի Զօր***, 1914-1920 [*Le Golgotha arménien : épisodes du martyrologe arménien. De Berlin à Der Zor*, 1914-1920], Vienne : Impr. des pères mekhitaristes, 1922 (vol. 1).

BARBY Henry, *Au pays de l'Épouvante. L'Arménie martyre*, Paris : Albin Michel, 1917.

BELEDIAN Krikor, « L'expérience de la catastrophe dans la littérature arménienne », *Revue d'histoire arménienne contemporaine*, t. 1, 1995, p. 127-197.

BEYLERIAN Arthur, *L'origine de la question arménienne, du traité de San Stefano au Congrès de Berlin (1878*), thèse de doctorat d'histoire, université de Paris 1, 1972.

BEYLERIAN Arthur, *Les Grandes puissances, l'Empire ottoman et les*

Arméniens dans les archives françaises (1914-1918), Paris : Publications de la Sorbonne, 1983.

BOZARSLAN Hamit, DUCLERT Vincent et KÉVORKIAN Raymond, *Comprendre le génocide des Arméniens. 1915 à nos jours*, Paris : Tallandier, 2015.

BRYCE James et TOYNBEE Arnold, *The Treatment of Armenians in the Ottoman Empire, 1915-1916. Documents Presented to Viscount Grey of Falloden by Viscount Bryce*, éd. par Ara Sarafian, Princeton : Gomidas Institute, 2000.

CAPTANIAN Payladzo, *Mémoires d'une déportée arménienne*, Paris : M. Flinikowski, 1919.

DADRIAN Vahakn, « The Naim-Andonian documents on the World War I destruction of Ottoman Armenians : the Anatomy of a Genocide », *International Journal of Middle East Studies*, vol. 18 (août 1986), n° 3, p. 311-360.

DADRIAN Vahakn, « The Secret Young-Turk Ittihadist Conference and the Decision for the World War I Genocide of the Armenians », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 7, no 2, 1993, p. 173-201.

DADRIAN Vahakn, *Histoire du génocide arménien. Conflits nationaux des Balkans au Caucase*, Paris : Stock, 1996 [1995].

DAVIS Leslie, *La province de la mort : archives américaines concernant le génocide des Arméniens (1915)*, Bruxelles : Complexe, 1994.

DER GOUMCIAN Yervant, *Une mémoire arménienne, de Medz Nor Kiugh à Saint-Martin-d'Hères*, éd. et trad. par Raymond Kévorkian, Grenoble, Saint-Martin-d'Hères : Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, 2007.

DER YÉGHIAYAN Zaven, *Պատրիարքական Յուշերս* [*Mes mémoires patriarcaux*], Le Caire : Nor Asdgh, 1947.

DES FORGES Alison (éd.), *Aucun témoin ne doit survivre*, Paris : Karthala, 1999.

DES FORGES Alison (éd.), *Leave None to tell the Story*, New York, Paris : HRW, FIDH, 1999.

ANDREASIAN Dicran, *Comment un drapeau sauva quatre mille Arméniens*, Paris : Librairie Fischbacher, 1916.

Faits et documents. Épisodes des massacres arméniens de Diarbékir,

Constantinople : Impr. Kéchichian Fils, 1920.

FRIEDLÄNDER Saul, *Nazi Germany and the Jews*, vol. 2 : *The years of extermination, 1939-1945*, Londres : Weidenfled & Nicholson, 2007.

GARBARINI Alexandra, « Power in Truth Telling: Jewish Testimonial Strategies before the Shoah », *in* Jason Coy, Benjamin Marschke, Jared Poley et Claudia Verhoeven (eds.), *Kinship, Community and Self: Essays in Honor of David Warren Sabean*, New York : Berghahn Books, 2015, p. 170-181.

GIBBONS Herbert A., *The Blackest Page of Modern History. Events in Armenia in 1915: the facts and the responsibilitie*s, New York, Londres : G.P. Putnam's Sons, 1916.

KARLIP Joshua M., « Between martyrology and historiography: Elias Tcherikower and the making of a pogrom historian », *East European Jewish Affairs*, vol. 38, n° 3, 2008, p. 257-280.

KÉVORKIAN Raymond, « Recueil de témoignages sur l'extermination des *amele tabouri* ou bataillons de soldats-ouvriers arméniens de l'armée ottomane pendant la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire arménienne contemporaine*, t. 1, 1995, p. 289-303.

KÉVORKIAN Raymond, *L'extermination des déportés arméniens ottomans dans les camps de concentration de Syrie-Mésopotamie (1915-1916) : la deuxième phase du génocide*, numéro spécial de la *Revue d'histoire arménienne contemporaine*, t. 2, 1998.

KÉVORKIAN Raymond, *Le génocide des Arméniens*, Paris : Odile Jacob, 2006.

KÉVORKIAN Raymond et TACHJIAN Vahé, *Un siècle d'histoire de l'Union générale arménienne de bienfaisance*, Paris : UGAB, 2006, 2 vol.

LEPSIUS Johannes, *Deutschland und Armenien (1914-1918) : sammlung diplomatischer Aktenstücke*, Potsdam : Der Tempelverlag, 1919.

LEPSIUS Johannes, *Archives du génocide des Arméniens*, Paris : Fayard, 1986.

MARDIGANIAN Aurora, *The Auction of Souls*, édité par H. L. Gates, Londres : Odhams Press, 1920.

MARZBED, *Faits et documents. Quelques épisodes des événements de Césarée*, Constantinople : American Printing House, 1919.

MGRDTCHIAN Thomas, *Տիգրանակերտի Նահանգին ջարդերը եւ Քիւրտերու գազանութիւնները (Ականատեսի պատմութիւն)* [*Les massacres de la province de Diyarbékir et les atrocités des Kurdes. Récit de témoins oculaires*], Le Caire : Impr. Krikor Djihanian, 1919.

NICHANIAN Marc, *La perversion historiographique. Une réflexion arménienne*, Paris : Lignes, 2006.

ODIAN Yervant, *Journal de déportation* [*Անիծեալ տարիները*], éd. et trad. par Léon Ketcheyan, Marseille : Parenthèses, 2010.

PINON René, *La Suppression des Arméniens. Méthode allemande, travail turc*, Paris : Perrin, 1916.

Rapport du comité américain de New York sur les atrocités commises en Arménie, Paris : Impr. Henri Durville, 1915.

REVEL Jacques, « L'histoire au ras du sol », *in* Giovanni Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris : Gallimard, 1989 [1985], p. i-xxxiii.

REVEL Jacques, « Micro-analyse et construction du social » *in* Jacques Revel (éd.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris : Gallimard, Le Seuil, 1996.

Rwanda : Death, Despair and Defiance, Londres : African Rights, 1995.

TACHJIAN Vahé, « Reconstituer le terroir perdu. Les livres mémoriaux sur les villes et villages arméniens de Cilicie », *in* Raymond Kévorkian, Mihran Minassian, Lévon Nordiguian, Michel Paboudjian et Vahé Tachjian (éd.), *Les Arméniens de Cilicie. Habitat, mémoire et identité*, Beyrouth : Presses de l'Université Saint-Joseph, 2012, p. 7-25.

TOYNBEE Arnold J., *Armenian Atrocities. The murder of a nation*, Londres, New York : Hodder and Stoughton, 1915.

TOYNBEE Arnold J., *Les massacres des Arméniens. Le meurtre d'une nation (1915-1916)*, éd. par Claire Mouradian, Paris : Payot, 2004.

VIRABYAN Amaduni et AVAKYAN Gohar (éd.), *Հայոց ցեղասպանությունը Օսմանյան Թուրքիայում* [*Le génocide des Arméniens dans la Turquie ottomane*], Erevan : Archives nationales d'Arménie, 2012, 3 vol.

WIEVIORKA Annette, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris : Plon, 1992.

WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris : Librairie Arthème Fayard, Pluriel, 2013 [1998].